

Le Député-Maire de Tomblaine, Hervé FERON, s'inquiète du manque de volontarisme de

la Ministre de la Santé, Marisol TOURAINE

Le Député s'étonne que Marisol TOURAINE fasse la sourde oreille sur un sujet qui parle pourtant au grand public : la surconsommation d'antibiotiques et la résistance bactérienne. Le Plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016 ne semble pas avoir réussi, pour l'instant, à infléchir la progression de la consommation d'antibiotiques ni à limiter la diffusion des bactéries multirésistantes, bien au contraire. L'objectif était de réduire de 25% la consommation d'antibiotiques sur 5 ans. Plus encore, le niveau de sensibilisation des professionnels de santé comme de la population semble insuffisant. Il semblerait judicieux que la Direction Générale de la Santé (DGS) mette en œuvre une campagne d'information ambitieuse.

Si David CAMERON a annoncé la constitution d'un groupe d'experts chargé de faciliter et d'accélérer l'accès à de nouveaux antibiotiques, le Gouvernement français ne réagit pas autrement qu'en proposant une expérimentation visant à la dispensation à l'unité des antibiotiques - en les découpant manuellement – dans 125 officines volontaires dans 4 régions pilotes. Si cette mesure peut s'avérer utile, le Député attend avec intérêt les autres mesures du Projet de loi de santé qui pourraient donner la possibilité de limiter la durée de prescription et de délivrance des antibiotiques les plus générateurs de résistance.

Le Député demande à la Ministre de prendre des engagements officiels et forts sur le problème de la lutte contre la résistance bactérienne. A cet égard, l'usage du cuivre antibactérien serait une grande opportunité.

Depuis 2011, le Député soumet ses travaux aux Ministres de la Santé successifs et les interroge sur leurs intentions au sujet du cuivre antimicrobien. En effet, des études aujourd'hui très poussées alliées à des expérimentations en hôpitaux aux résultats très encourageants, démontrent les vertus bactéricides du cuivre, très efficace dans la lutte contre les maladies nosocomiales. Le Député a proposé à Marisol TOURAINE que soit expérimentée l'installation d'équipements en cuivre dans 10 établissements hospitaliers pour 3 ans. Il n'a obtenu aucune réponse alors qu'il a démontré les économies considérables que l'on pourrait générer ainsi que le nombre de vies sauvées. Les réponses à ses Questions Ecrites sont également insatisfaisantes. A sa Question Orale, la Ministre a affirmé avoir demandé officiellement une évaluation à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé. La vérification par ses soins, un an après, démontre qu'il n'en a rien été.

L'immobilisme de la Ministre de la Santé sur le sujet du cuivre antibactérien inquiète le Député car ces indécisions portent un préjudice grandissant à de nombreux Français atteints de maladies nosocomiales, ce qui pourrait être évité.

L'utilité du cuivre a été scientifiquement démontrée, en France et à l'étranger, les économies générées seraient considérables, les vies sauvées nombreuses : Hervé FERON attend de la Ministre fasse preuve de volontarisme politique en mettant en œuvre un ambitieux Plan national de développement du cuivre en milieu hospitalier.

Comment comprendre, également, que la Convention d'objectifs et de Gestion (COG) conclue entre l'Etat et les Caisses nationales des principaux régimes de Sécurité sociale contraigne à la fermeture programmée de la CARSAT de Vandœuvre-lès-Nancy ? Ce recul est une atteinte grave à la nécessaire proximité que requiert l'accessibilité aux droits des personnes les plus fragiles. C'est une régression sociale, un abandon progressif des politiques de solidarité nationale que le Député ne peut se résoudre à accepter.

Par ailleurs, ce sont très majoritairement les plus pauvres, les plus fragiles, qui ont mandaté Hervé FERON pour être réélu Député. Il leur doit des comptes et pour cela, il n'a pas voté le Projet de Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale qui ne répond pas à leurs besoins impérieux. Cette décision importante a aussi été motivée par l'ensemble des atermoiements de la Ministre de la Santé, qui l'inquiètent et semblent révéler un manque de volontarisme et de courage politiques. **Tout ceci dans un contexte où le Gouvernement n'a aucune considération pour le travail prospectif des Parlementaires** qui tentent d'œuvrer notamment pour la consolidation de la santé publique, en refusant d'entendre leurs arguments.

Hervé FERON exhorte la Ministre de la Santé à prendre rapidement les décisions courageuses qui s'imposent sur tous ces sujets et dont les contours ont déjà été dessinés par des Parlementaires, des professionnels de santé et des acteurs associatifs.